



Trousse de démarrage

Viens démarrer ta ferme au Témiscouata!



MRC de
Témiscouata



PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE LA **ZONE AGRICOLE**
PDZA • MRC DE TÉMISCOUATA

Rédaction et graphisme

Kalil Mnasri

Chargé de projet

Sous la supervision de

Chantal Ouellet

Conseillère en développement agroalimentaire de la MRC de Témiscouata

@2024

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	4
CHAPITRE 1 LES BASES DE VOTRE PROJET	5
LA MATRICE D’AFFAIRES.....	6
LES FORMES JURIDIQUES	8
ÉTAPES DE RÉALISATIONS	11
CHAPITRE 2 : RESSOURCES ET SOUTIEN	21
RESSOURCES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES.....	22
PROJET STRUCTURANT AU TÉMISCOUATA	29
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE.....	31
FRIGO LIBRE SERVICE AU TÉMISCOUATA.....	32
LE RÉSEAUTAGE AU TÉMISCOUATA ET AILLEURS	34
CHAPITRE 3 : MISE EN MARCHÉ ET SERVICES AGRICOLES LOCAUX.....	38
MARCHÉS PUBLICS	39
RESTAURANTS VALORISANT LES PRODUITS LOCAUX	39
CIRCUITS ET ORGANISMES ENCOURAGEANT L’ACHAT LOCAL	41
COOPÉRATIVES D’UTILISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE (CUMA)	43
FERTILISATION ET AMENDEMENTS	45
FOURNISSEURS AGRICOLES SPÉCIALISÉS	47
QUINCAILLERIES AU TÉMISCOUATA	49
BIBLIOGRAPHIE	50

CHAPITRE 1 | LES BASES DE VOTRE PROJET

LA MATRICE D'AFFAIRES

Une matrice d'affaires est un outil de base de la planification qui permet de présenter (à des partenaires) de manière simplifiée les éléments clés d'un projet avant même d'avoir produit votre plan d'affaires. Cette approche se concentre sur les aspects essentiels tels que la mission, la vision, la structure juridique, la localisation, la production, la mise en marché ainsi que le budget préliminaire de votre future entreprise. La forme d'une matrice peut toutefois être différente en fonction de ce que vous voulez projeter à vos partenaires. En résumé, la matrice d'affaires peut s'adapter selon la situation.

Comment faire ?

Décrivez votre projet en le situant dans son domaine de production. (Ex. : maraîchage, culture fruitière, élevage, acériculture, produits forestiers non-ligneux (PFNL), etc.). S'il existe une problématique spécifique au domaine, expliquez-la et mentionnez en quoi votre projet peut agir positivement sur cette problématique.

Si vous avez identifié des opportunités d'affaires, précisez lesquelles. Sous cette rubrique, il est important de préciser l'origine du projet, d'en faire la synthèse, de présenter brièvement le produit ou le service et de faire un rapide portrait du marché. On devrait trouver ici quelques données sur l'équipe entrepreneuriale et sur les éléments de faisabilité et de rentabilité espérés.

Mission d'entreprise

Une mission, c'est l'énoncé de sa raison d'être : son but, son image et son caractère. En fait, c'est ce qui justifie son existence. Sa définition permettra d'orienter les futures actions de l'entreprise. Si, pour l'instant, vous avez de la difficulté à préciser la mission de votre entreprise, vous pouvez y revenir lorsque votre plan d'affaires sera plus avancé. En général, un énoncé de mission doit tenir dans une seule phrase. Pour vous inspirer, voici 2 exemples d'énoncés de missions :

- *Notre mission est de produire des légumes frais et sains en appliquant des techniques de culture innovantes, par l'entremise d'une équipe de professionnels passionnés et dévoués, tout en soutenant la communauté locale et en protégeant l'environnement.*
- *Produire des denrées locales de qualité supérieure pour nourrir notre communauté tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures*

Objectifs de l'entreprise

Objectifs à court, à moyen et à long terme : Quelle vision avez-vous de votre entreprise à la fin de la première année ? Dans 2 ans ? Dans 5 ans ? (La vision peut s'exprimer en termes de nombre d'emplois, de superficie de culture, de mise en marché, de volume de ventes, de bénéfices, etc.). Voici 3 exemples d'énoncés d'objectifs :

- *Objectifs à court terme : établir des relations avec les principaux acheteurs locaux (marchés publics, restaurants, épiceries, etc.), avoir un chiffre d'affaires de X\$ dans les 12 premiers mois.*
- *Objectifs à moyen terme : diversifier les cultures ou les produits proposés, établir des partenariats avec d'autres producteurs locaux pour augmenter les volumes de vente, élargir la clientèle en allant vers des marchés extérieurs à la région.*
- *Objectifs à long terme : devenir un leader dans la production de produits biologiques ou de qualité supérieure, augmenter le revenu de X % dans les 5 prochaines années, augmenter les emplois dans l'entreprise, établir une stratégie efficace pour les ventes en ligne.*

LES FORMES JURIDIQUES

Le choix de la structure juridique pour une entreprise agricole est important, car il peut entraîner des conséquences sur les aspects fiscaux, juridiques et financiers. Il est nécessaire d'analyser les facteurs tels que le nombre de partenaires d'affaires, les ressources financières disponibles, les bénéfices nets prévus, l'envergure de l'entreprise, le plan d'affaires à court, moyen et long terme, les avantages et désavantages fiscaux possibles avant de prendre une décision. Il peut être utile de consulter des professionnels tels que des avocats, des notaires et/ou des comptables pour obtenir des conseils et prendre une décision éclairée pour éviter les surprises désagréables à l'avenir. En termes de forme juridique, quelques possibilités s'offrent à vous. Les plus courantes sont : **l'entreprise individuelle, la société de personnes** (ou en nom collectif), **la société par actions** (ou compagnie) et **la coopérative**.

Entreprise individuelle

Avantages

- Simplicité de gestion, une seule personne prend les décisions.
- Possibilité d'économie d'impôts si l'entreprise est à perte.
- Possibilité de déduction pour gain en capital sur un bien agricole éligible.

Désavantages

- Taux d'imposition élevé dépendamment du bénéfice net de l'entreprise et des autres revenus du propriétaire.
- Responsabilité personnelle en cas de faillite de l'entreprise

Société en nom collectif (S.E.N.C.)

Avantages

- Simplicité de gestion, seules les personnes propriétaires prennent les décisions.
- Possibilité d'économie d'impôt si l'entreprise est à perte.
- Possibilité de déduction pour gain en capital sur un bien agricole éligible.

Désavantages

- Taux d'imposition élevé dépendamment du bénéfice net de l'entreprise et des autres revenus du propriétaire.
- Responsabilité solidaire pour chaque associé en cas de faillite de l'entreprise

Société par actions (compagnie)

Avantages

- Responsabilité limitée pour les actionnaires.
- Permanence de l'entreprise.
- Taux d'impôt généralement plus bas
- Planification fiscale plus flexible
- Facilité de transfert à un enfant

Désavantages

- Frais de constitution et frais annuels plus élevés.
- Déclarations fiscales supplémentaires.
- Perte fiscale de l'entreprise non transférable aux actionnaires.

Coopérative

Avantages

- Les membres d'une coopérative partagent les risques liés à l'entreprise et les profits qui en découlent, ce qui permet de réduire l'incertitude pour chaque membre.
- Les membres d'une coopérative ne sont pas personnellement responsables des dettes de l'entreprise, ce qui protège leur patrimoine personnel.
- Les membres d'une coopérative ont un pouvoir de vote égal, ce qui permet une prise de décision collective et équitable.
- Parfois, les coopératives ont accès à des subventions et du financement supplémentaire.
- Possibilité de mettre les membres travailleurs sur l'assurance chômage, pendant l'hiver, ce qui assure un salaire hors saison de production.

Les décisions doivent être prises collectivement, ce qui peut prendre plus de temps que pour une entreprise traditionnelle.

Les membres d'une coopérative doivent être en mesure de travailler ensemble et de résoudre les conflits qui peuvent survenir.

La réussite de la coopérative dépend de la participation active de tous les membres, ce qui peut être difficile à maintenir.

Les membres d'une coopérative ont la responsabilité de constituer une réserve pour assurer la pérennité de l'entreprise, ce qui peut représenter un coût supplémentaire pour les membres.

<https://www2.gouv.qc.ca/portail/quebec/infosite>

Voici un exemple des informations que vous pouvez utiliser pour établir rapidement votre matrice d'affaires. C'est comme avec une dictée trouée, remplacez les mots manquants par vos propres données.

Nous sommes deux entrepreneurs (prénom, Nom) et (prénom, Nom), diplômés de (Nom de l'établissement) en (date de diplomation). Nous partageons les mêmes valeurs et ce projet d'entreprise est né d'une vision commune de nos aspirations. Possédant la formation et l'expérience requises, nous souhaitons implanter une ferme (Domaine de production) dans la Municipalité de (Nom de la municipalité) dans la MRC de Témiscouata. Le choix de cette région d'adoption a d'ailleurs été motivé par (décrire l'opportunité ou la motivation).

L'entreprise est établie au (Adresse de l'entreprise), dans la municipalité de (Nom de la municipalité), dans la MRC de Témiscouata. Nous sommes situés à environ (Nombre de minutes) de la ville de (Nom de la ville). La ferme (Nom de la ferme) est située sur une terre d'une superficie de (Nombre d'hectares / acres) acquise (ou louer) le (Date de location ou d'acquisition). On y trouve (Nommez les habitations et/ou infrastructures présentes sur votre terre).

Détailler la production en 2 à 3 phrases. Plusieurs cultures dont (Énumérez vos produits et le nombre d'hectares ou de plants prévus) prennent place dans notre modèle. Dès (Date), l'entreprise engendrera ses premiers revenus avec sa production de (Nommez les produits).

(Nom de la ferme) a pour objectif de vendre ses produits grâce à (Nommez vos canaux de mise en marché). Un point de vente au (Nom du commerce, marché, kiosque, etc.) offre une belle visibilité et nous permet de s'inscrire dans la distribution locale dès nos premières années de production. L'écoulement des surplus de nos produits est assuré par (Nom de l'acheteur), situé à (Lieu de livraison), qui se spécialise dans (Domaine de spécialisation).

L'investissement et les charges requis à la réalisation de ce projet seront financés par (Nommez les sources de financement que vous prévoyez utiliser pour démarrer votre entreprise ; subventions, prêts, dons, autofinancement, etc.).

ÉTAPES DE RÉALISATIONS

Le lancement d'une entreprise agricole nécessite une planification minutieuse. Votre démarrage peut durer quelques années, c'est important de le comprendre. Pour vous aider dans cette tâche, nous avons créé un document qui vous guidera dans les différentes étapes de démarrage de votre entreprise agricole ; de la définition de votre idée de projet jusqu'au début de votre production. Cela vous permettra de prendre les bonnes décisions au bon moment et de maximiser vos chances de réussite. Suivez-le, pas à pas, puis prenez le temps de réfléchir à votre idée d'entreprise agricole. Pour obtenir de l'information supplémentaire sur le démarrage d'une entreprise agricole, vous pouvez consulter le : [Devenir agriculteur | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Comment définir l'idée de projet agricole ?

1. Rédiger une première esquisse de votre matrice d'affaires
2. Tout au long de l'élaboration de votre matrice d'affaires, informez-vous auprès du service d'aménagement de la MRC de Témiscouata ou auprès de l'inspecteur municipal de votre municipalité d'accueil. La réglementation applicable peut différer d'une municipalité à l'autre et même à l'intérieur de la municipalité en fonction du zonage municipal. Ils pourront également vous informer sur les possibilités de construction résidentielle sur la propriété où vous souhaitez démarrer votre projet ou des endroits à proximité. Comme le milieu rural du Témiscouata est séparé en 3 affectations du sol qui permettent différents usages ou conditions d'implantation, il est primordial que votre projet soit permis à l'endroit projeté.
3. Identifier les projets déjà existants, les experts et la documentation scientifique ayant un lien avec vos objectifs d'entreprise. Prenez des notes !
4. Identifier les formations agricoles pertinentes pouvant possiblement être suivies. Avoir une formation, ce n'est pas seulement acquérir des compétences, c'est avoir accès à du réseautage, aux technologies innovantes et à certaines subventions, etc. Cliquez sur ce lien pour connaître quelques formations agricoles existantes au Québec : <https://faq.quebec/choisir-lagriculture/formation-en-agriculture/>
5. Encouragez la réflexion de groupe concernant les aspirations, les intérêts et les objectifs de chacun des probables membres de votre entreprise. C'est le moment du bilan de vie, une étape très importante qui permet à vous et à vous collègues de connaître réellement vos besoins émotionnels,

intellectuels et sentimentaux liés à votre projet d'entreprise. C'est une étape trop souvent négligée, pourtant cruciale lorsque vous êtes plusieurs humains à participer à un projet d'entreprise.

6. Budgéter le coût de vie par année/mois/semaine de chacun des probables membres de l'entreprise. Par coût de vie, on entend tout ce qui concerne les charges quotidiennes de la vie, soit le loyer/hypothèque, l'électricité, l'épicerie, les assurances, le paiement des dettes, la voiture, l'essence, les loisirs, les voyages, etc. Cela peut sembler aller de soi, mais c'est votre coût de vie qui déterminera les revenus dont vous aurez besoin pour vivre. Par exemple, si votre coût de vie est de 30 000 \$ / année et que le % de bénéfice net sur votre revenu total d'entreprise est de 10 % ; vous aurez besoin de 300 000 \$ de revenus d'entreprise pour obtenir 30 000 \$ de bénéfice net. Faites le calcul sérieusement, c'est sur ce chiffre que devra être basé votre plan d'affaires.
7. Discuter ensemble des critères de sélection du type de production (légumes, viandes, œufs, fruits, transformation, etc.), des différents partenaires d'affaires possibles (collaboration entre entreprise, institutions financières, fournisseurs, acheteurs, familles et amis, bénévoles, etc.) et de l'emplacement du lieu de production (région, municipalité, rang/rue, etc.).
8. Si vous n'avez pas encore de région d'adoption spécifique, vous pouvez contacter *Place aux jeunes en région*. Cet organisme offre des visites personnalisées, à moindres frais, dans les différentes régions du Québec. Pour visiter le Témiscouata, consulter ce site Internet pour en savoir plus : <https://placeauxjeunes.qc.ca/regions/bas-saint-laurent/temiscouata>
9. Si vous avez choisi votre région, mais que vous n'avez pas de terre ou de lieu pour démarrer votre production, vous pouvez contacter un agent de l'ARTERRE. Cet organisme est spécialisé dans le maillage entre propriétaire terrien et aspirant agriculteur. Vous pourrez ainsi voir les opportunités existantes concernant la vente, la reprise ou la location d'entreprise et/ou de terres agricoles dans votre localité. Pour en savoir plus : <https://www.arterre.ca>

NOTES : Prenez le temps de réfléchir et de rêver à votre idée d'entreprise agricole. Assurez-vous de vous informer sur la faisabilité de votre projet avant de vous lancer. Évitez les erreurs d'appréciation en récoltant autant d'informations que possible. Le mot clé de cette étape est l'information. Peut prendre de 6 mois à deux ans.

Comment analyser le marché ?

1. Recueillez le plus d'informations possible sur les besoins et les enjeux de votre région en termes de production agricole (les productions dominantes, les cultures émergentes/innovantes, les enjeux agricoles importants, etc.). Pour en savoir plus vous pouvez consulter le Plan de développement de la zone agricole du Témiscouata : <https://www.mrctemiscouata.qc.ca/pdza>
2. Déterminer les caractéristiques de votre terre en termes de qualité du sol, de climat, d'accès à l'irrigation, de topographie, de drainage, etc. On vous conseille de toujours faire appel à un agronome pour cette étape. Au Témiscouata, il existe un programme qui vous permet d'obtenir un plan de caractérisation agronomique de votre terrain à moindres frais. Pour en savoir plus, contactez la conseillère en développement agricole et agroalimentaire de la MRC de Témiscouata.
3. Établissez une liste de produits qui pourraient être intéressants à produire sur votre terre en fonction des caractéristiques de celle-ci, des tendances du marché de votre région, etc.
4. Faites une liste des entreprises agricoles existantes dans la région et évaluez leur activité, leur taille, leur clientèle, etc.
5. Créer des contacts avec des fournisseurs potentiels, des acheteurs potentiels, des organisations professionnelles, etc.
6. Réfléchissez à différentes options de mise en marché pour vos produits, tels que la vente directe, les épiceries, les restaurants, les marchés publics, les circuits courts, etc.
7. Rencontrez des personnes clés de la communauté pour discuter de votre projet et recueillir leur avis sur les opportunités et les obstacles potentiels. Mettre à jour votre matrice d'affaires.

NOTES : C'est une étape cruciale pour un aspirant agriculteur, car elle permet de déterminer si le marché est favorable, de connaître la concurrence existante, de définir les besoins des consommateurs et d'évaluer les opportunités de vente. Elle permet également de prendre en compte les contraintes liées à l'emplacement de votre terre, ce qui peut influencer vos choix de cultures et donc votre stratégie de mise en marché. Prends environ 6 mois à 1 an.

Comment planifier les différents aspects de votre future

1. Caractériser les cultures que vous souhaitez produire en fonction des rendements possibles, des infrastructures disponibles (serres, tunnels, salle de transformation, etc.), de votre zone de rusticité et des demandes du marché. Évaluez également le degré de diversité de votre production, la rotation des cultures, la durée de production, les dates de semis et de récolte, les interventions culturales nécessaires (fertilisation, irrigation, drainage, etc.) et les contraintes de production.
2. Évaluez les coûts de production de chaque culture, en prenant en compte les intrants nécessaires, les coûts de main-d'œuvre par culture, les coûts d'équipement, les coûts de la mise en marché, les investissements nécessaires et les coûts indirects.
3. Identifiez les sources de financement pour votre projet, en prenant en compte les subventions, les prêts, les investisseurs et les partenaires potentiels.
4. Déterminez les stratégies de mise en marché pour vos produits, en prenant en compte les canaux de vente, les circuits courts, la vente en ligne, la transformation des produits, la certification et l'étiquetage.
5. Évaluez les ressources humaines nécessaires pour votre projet, en prenant en compte le total des heures de travail requis (y compris les vôtres et celles des bénévoles), les coûts de main-d'œuvre et les stratégies de recrutement et de formation.
6. Soyez prêt à adapter votre planification en fonction des différents imprévus et de l'évolution de votre matrice d'affaires et du marché. Mettez à jour votre matrice d'affaires.

NOTES : La planification est une étape cruciale pour un aspirant agriculteur, car elle permet de transformer son rêve en une entreprise agricole viable. C'est le moment où l'on commence à passer des idées abstraites à des plans concrets pour les cultures, la production, la mise en marché et la gestion des coûts. Pour vous aider, vous pouvez consulter les différents budgets et livres agronomiques du CRAAQ qui sont disponibles à cette adresse (une partie du contenu est toutefois payant) : <https://www.craaq.qc.ca/>. Cette étape peut prendre environ 6 mois.

Comment rédiger votre plan d'affaires ?

1. Après avoir effectué les étapes précédentes (définir l'idée, analyser le marché et planifier), vous êtes enfin prêt à rédiger votre plan d'affaires.
2. Inspirez-vous de votre matrice d'affaires avant de commencer votre rédaction.
3. Pour rédiger un plan d'affaires, certaines formations existent dont le cours Lancement d'une entreprise que vous pouvez suivre au CSSFL (Centre de formation scolaire des Fleuves et des Lacs, situé à Témiscouata-sur-le-Lac : (<https://www.admissionfp.com/organismes-scolaires>)).
4. Choisissez un modèle de plan d'affaires pour vous inspirer dans votre rédaction. Le canevas du plan d'affaires utilisé par la MRC de Témiscouata est disponible sur ce site, dans la section trousse à outils (vous y trouverez d'autres documents qui peuvent aussi vous aider) : <https://developpementmrctemiscouata.ca/services-disponibles/service-aux-entreprises>
5. Pendant la rédaction de votre plan d'affaires contactez les conseillers en développement agricole et agroalimentaire de la MRC de Témiscouata pour avoir leurs conseils. Au Témiscouata, vous avez accès à une aide gratuite pour la rédaction de votre plan d'affaires.
6. Si vous n'êtes pas familier avec la comptabilité, de l'aide professionnelle sera nécessaire à la création de vos documents financiers prévisionnel tel que le coût du projet et son financement, l'État des résultat (revenus versus dépenses), le bilan et le budget de caisse. Au Témiscouata, vous avez accès à une aide gratuite pour la création de ces budgets.

NOTES : Contactez la conseillère en développement agricole et agroalimentaire de la MRC de Témiscouata, au 418 899-6725 ou par courriel. Elle peut vous aider dans toutes les étapes de rédaction de votre plan d'affaires. Rédiger un plan d'affaires prend au minimum 3 mois.

Comment trouver des sources de financement pour votre projet ?

1. Avant d'envoyer votre plan d'affaires aux différentes parties prenantes, assurez-vous d'avoir une assurance responsabilité civile pour votre terre, un NIM (numéro d'identification ministériel temporaire), un NEQ (Numéro d'entreprise Québec), un bail notarié (si besoin) ainsi que les permis municipaux et les licences nécessaires à votre projet.
2. Prenez contact puis envoyez votre plan d'affaires aux différentes institutions qui étaient inscrites comme source de financement dans votre plan d'affaires. Lors de cette étape, faites-vous appuyer par votre conseillère en développement agricole et agroalimentaire. Au besoin, elle vous mettra en contact avec ces institutions.
3. Il n'est pas rare que les institutions financières demandent des garanties ou des changements à votre plan d'affaires avant de vous financer. Par exemple, il se peut qu'une institution financière demande que les subventions gouvernementales citées dans votre plan d'affaires soient acceptées au financement (lettre à l'appui), avant d'accepter de financer à leur tour votre projet. Des imprévus sont à prévoir ! Ne vous découragez pas !
4. Il est important de comprendre que la plupart des programmes de subvention demandent des pièces justificatives (factures et/ou une preuve de paiement) avant de procéder à l'envoi de l'aide financière. Vous recevrez votre remboursement deux semaines à un mois à la suite de l'envoi de vos pièces justificatives. Il est donc important de vous assurer d'avoir assez de liquidité pour effectuer vos paiements avant l'envoi de l'aide financière. L'obtention d'une marge de crédit est un atout en ce sens.
5. Grâce à vos sources de financement, vous pouvez maintenant faire vos premiers achats et commencer à penser à votre première année sur le terrain des vaches, celle de votre prédémarrage !

NOTES : Il se peut que vous ayez beaucoup de soucis à trouver une assurance responsabilité civile à un prix raisonnable, surtout si vous avez des infrastructures en mauvais état ou une maison centenaire. En effet, les assurances qui œuvrent dans le milieu agricole exigent d'assurer tout votre patrimoine (maison, voitures, bâtiment) pour accepter d'assurer votre ferme. Informez-vous à l'avance, et au besoin faites affaires avec un courtier en assurance. La recherche de financement dure environ 6 mois.

Comment bien réussir mon prédémarrage d'entreprise ?

1. À cette étape, assurez-vous d'avoir l'appui d'un agronome qui pourrait faire vos analyses de sol, vous conseiller dans vos méthodes de production ainsi que calculer les besoins en fertilisants et amendements.
2. Recherchez des fournisseurs fiables pour les semences, les plants, la machinerie, les équipements et les intrants agricoles. Négociez vos contrats/les conditions pour assurer une bonne qualité de vos fournitures et des délais de livraison raisonnables.
3. Préparez les terres pour la culture en effectuant les travaux d'aménagement, de drainage, de nivellement, de fertilisation, de contrôle phytosanitaire, de chaulage et d'irrigation requis selon votre plan de caractérisation agronomique, votre plan de culture et votre plan d'affaires. Vous pouvez faire appel à une CUMA (voir plus bas dans le document) pour vous aider à acheter du matériel agricole. Si vous n'avez pas les fonds nécessaires, il peut aussi être possible de faire affaire avec un producteur agricole voisin de votre terre.
4. Installez les infrastructures nécessaires pour votre exploitation, telles que les serres, les systèmes d'irrigation, les entrepôts de stockage, les installations de transformation, etc. Assurez-vous que ces infrastructures soient conformes aux règlements municipaux et aux normes de sécurité et de protection environnementale. Contacter l'inspecteur municipal de votre localité pour en savoir plus avant d'aller de l'avant avec votre projet d'infrastructure.
5. Embauchez les employés (si nécessaire) pour assurer le bon fonctionnement de certaines étapes cruciales de votre prédémarrage. Par exemple, pendant la pose d'un plastique de serre, il est utile d'être au moins 10 personnes pour obtenir un résultat rapide et éviter de briser la toile. Si vous ne pouvez vous le permettre financièrement, demandez du temps à vos proches et/ou à des bénévoles de votre communauté. Mettez en place des formations rapides pour les familiariser avec vos techniques, vos équipements et vos objectifs.
6. Documentez-vous sur les meilleures techniques de production et de gestion pour assurer un fonctionnement efficace de votre entreprise agricole lorsque sera venu le temps de la production. Il vaut mieux y penser maintenant, car pendant une saison de production, on est souvent débordé ! Faites affaire avec un agronome spécialisé dans votre domaine.

7. Identifiez et établissez des partenariats avec les distributeurs locaux, tels que les marchés de producteurs, les épiceries, les restaurants et les institutions (écoles, hôpitaux, CPE, etc.). Mettez en place des accords de fournitures pour garantir un approvisionnement régulier et adapté à la demande locale.
8. Développez une stratégie de communication et de marketing pour promouvoir votre entreprise auprès de la communauté locale. Organisez des événements éducatifs et des dégustations pour sensibiliser les consommateurs aux avantages de l'agriculture de proximité, comme la fraîcheur, la qualité et la durabilité.

NOTES : Le prédémarrage dure, en général, au moins un an. À cette étape, il est important de rester flexible dans votre approche. Comme pour la rénovation d'une maison, de nombreuses surprises peuvent survenir lors de la remise en culture d'une terre. N'hésitez pas à vous entourer de professionnels pour vous aider dans cette étape. Le réseau AgriConseils subventionne certains services-conseils agronomiques. Pour en savoir plus ou pour consulter le répertoire des conseillers, visitez le site web d'Agri-conseils au <https://agriconseils.qc.ca/>

Comment bien débuter ma première année de production ?

1. Selon les besoins spécifiques de vos cultures, labourez, déchaumez ou utilisez d'autres techniques pour ameublir et aérer le sol, ainsi que pour éliminer les mauvaises herbes et les résidus de cultures précédentes.
2. Appliquez les engrais et amendements appropriés selon les besoins de vos cultures et les résultats des analyses de sol. Cela garantira que vos plantes auront les nutriments nécessaires pour une croissance optimale.
3. Semez les graines ou plantez les plantes selon le plan de culture et les conditions climatiques locales. Veillez à respecter les distances de plantation et les profondeurs de semis recommandées pour chaque culture.
4. Mettez en place un système d'irrigation efficace, si nécessaire, pour assurer un approvisionnement régulier en eau à vos cultures. Adaptez l'arrosage aux besoins spécifiques de chaque culture et aux conditions climatiques.
5. Surveillez régulièrement l'apparition de maladies, de ravageurs et de mauvaises herbes. Utilisez des méthodes de lutte intégrée, qui combinent des approches biologiques, chimiques et culturelles, pour protéger vos cultures et minimiser les impacts négatifs sur l'environnement.
6. Effectuez des opérations d'entretien régulières, comme l'éclaircissage, le désherbage, le paillage et la taille, pour favoriser la croissance des plantes et améliorer la qualité et le rendement.
7. Récoltez vos cultures au moment optimal pour maximiser leur qualité et leur valeur marchande. Veillez à utiliser des techniques de récolte appropriées pour minimiser les pertes et les dommages aux plantes.
8. Mettez en place un système de distribution efficace pour acheminer vos produits aux clients de manière rapide et économique. Cela peut impliquer de travailler avec des distributeurs locaux, régionaux ou nationaux, selon la taille et la portée de votre entreprise. Assurez-vous également de respecter toutes les réglementations et normes de qualité en vigueur dans le secteur.
9. À la fin de la première année de production, évaluez les résultats en termes de rendement, de qualité des produits et de revenus. Identifiez les domaines à améliorer et les opportunités de croissance pour l'année suivante.

Après une première année de production, il est normal de se poser des questions sur la viabilité de votre projet. Toutefois, il est important de comprendre qu'un projet agricole est très rarement profitable la première année. En effet, les bénéfices nets sont souvent bas, car vous devez rembourser une partie des prêts reliés aux investissements faits lors de l'année de prédémarrage. Si vous sentez que vous avez besoin d'aide psychologique ou financière à la suite de votre première année de production, n'hésitez pas à faire appel aux différentes ressources existantes. Chaque année, vous allez améliorer vos techniques de production et obtenir plus de revenus. Il est important d'innover en ce sens pour assurer une pérennité à votre entreprise.

CHAPITRE 2 : RESSOURCES ET SOUTIEN

RESSOURCES FINANCIÈRES ET TECHNIQUES

De nombreuses ressources financières et techniques sont disponibles pour vous soutenir dans votre parcours agricole. Dans notre région, diverses organisations offrent des programmes de soutien financier, des conseils et un accompagnement adapté à vos besoins. Cette synthèse présente les principaux soutiens financiers et les services offerts par ces institutions pour vous aider à concrétiser vos projets et assurer la pérennité de votre exploitation.

MAPAQ – Centre de services agricoles de Témiscouata-sur-le-Lac

Les conseillers en relève et en établissement au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) vous accompagnent de l'étape précédant le démarrage et pendant les cinq premières années de votre entreprise. Ils vous informeront à propos des étapes de démarrage ou du secteur de production. Le MAPAQ offre également divers programmes de soutien financier liés aux productions animales et végétales, à l'agriculture biologique, à l'agroenvironnement, au développement des marchés régionaux et à l'efficacité énergétique. Ces programmes visent à soutenir financièrement les agriculteurs, les transformateurs et les distributeurs alimentaires. Vous pouvez consulter les divers programmes offerts directement sur leur site Web afin de connaître les taux d'aide financière et les conditions d'admissibilité.

Pour être admissibles à ces programmes, les demandeurs doivent généralement répondre à certains critères, tels que :

- Avoir un numéro d'identification du MAPAQ (NIM) en tant que producteur agricole ou transformateur
- Présenter un plan d'affaires fiable et détaillé démontrant la viabilité économique du projet
- Être en conformité avec les lois et la réglementation en vigueur

4, rue de la Gare, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0

1 833 255-3615 ou 418 862-6341

www.mapaq.gouv.qc.ca

La Financière agricole du Québec (FADQ)

La Financière agricole du Québec (FADQ) est une organisation gouvernementale qui soutient financièrement les agriculteurs. La FADQ offre des subventions adaptées à l'établissement de votre entreprise encourageant ainsi les jeunes (39 ans et moins) à se former en tant que gestionnaire d'entreprise agricole. Les subventions ou primes à l'établissement sont attribuées en fonction de la formation académique, de votre expérience (avoir au moins un an d'expérience agricole) et du statut de l'entrepreneur. En fonction de votre plan d'affaires, vous serez admissible au statut « temps plein » ou « temps partiel ». Il est déterminé en fonction de certains critères, par exemple, si l'agriculture est votre principale source de revenus personnels ; vous serez considéré « temps plein ». En général, la FADQ propose des subventions en capital (100 % de la dépense) pouvant aller de 10 000 \$ à 50 000 \$. Les montants accordés par cette subvention permettent l'acquisition de biens mobiliers (machinerie et équipement) mais ne permettent pas de payer les charges courantes de votre entreprise et/ou l'achat d'une terre. Toutefois, cette subvention est extrêmement importante pour votre ferme en démarrage, car cette prime paie 100 % de votre facture, contrairement aux autres institutions où les subventions varient de 50 % à 90 % de financement. Il est important de noter que pour chaque demande, il peut être exigé des conditions et des modalités différentes.

Outre les subventions à l'établissement, la Financière agricole du Québec offre d'autres services. Cela inclut, par exemple, des assurances adaptées, de la protection du revenu ainsi qu'un accompagnement personnalisé tout au long du processus. Les conseillers de la FADQ sont disponibles pour répondre aux questions et pour évaluer les plans d'affaires, fournir des recommandations et assurer un suivi après l'obtention des subventions.

125, rue Jacques-Athanase, bureau 200, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
1 800 749-3646

<https://www.fadq.qc.ca/accueil>

Les municipalités du Témiscouata

Au Témiscouata, tout comme ailleurs, les municipalités peuvent avoir des programmes d'aide adaptés aux spécificités de leurs projets locaux. Ces aides, déterminées selon l'orientation stratégique de chaque municipalité, peuvent varier. Elles sont généralement attribuées en fonction de divers facteurs et examinées individuellement. Pour découvrir les possibilités dans votre municipalité, il est préférable de contacter directement votre administration locale. Ils sauront vous orienter vers les informations pertinentes et actualisées concernant le soutien financier ou autres formes d'aide disponibles.

MRC de Témiscouata

Le Service de développement de la MRC de Témiscouata est une ressource essentielle pour les aspirants entrepreneurs du secteur agroalimentaire. Il offre un accompagnement sur mesure et sans frais, qui couvre toutes les étapes clés du développement d'une entreprise, allant du prédémarrage à la consolidation.

L'accompagnement se décline en 8 volets distincts, en fonction de vos besoins :

- 1. Gestion et administration :** Ce volet couvre les diagnostics, l'analyse financière et économique, la rédaction du plan d'affaires (incluant le marketing et la commercialisation), la planification stratégique, le plan de démarrage, l'organisation des données, les ressources humaines et la comptabilité.
- 2. Techniques de production :** Il comprend les visites sur le terrain, les conseils en agroenvironnement, le soutien à la planification, l'évaluation de la productivité et des rendements, l'évaluation des coûts de production, le choix d'équipement et les essais de production.
- 3. Pratiques agroenvironnementales :** Ce volet se concentre sur la fertilisation, les produits phytosanitaires, l'état et la caractérisation des sols, et le soutien à la conversion biologique.

- 4. Transformation :** Il englobe la diversification et le développement de produits, l'aménagement, les opérations (préparation, conditionnement et entreposage).
- 5. Mise en marché et distribution :** Ce volet vise à développer l'expérience client, les activités d'interprétation et d'agrotourisme, les circuits courts, les stratégies de marketing et le développement d'un réseau de distribution.
- 6. Établissement :** Il aide les entrepreneurs dans la recherche de programmes de subventions et de prêts, les accompagne dans le dépôt des demandes de financement, les guide dans le choix du site de production, l'acquisition de l'équipement et l'obtention d'un numéro d'identification ministériel (NIM) d'exploitant ou bénéficiaire.
- 7. Référencement et réseautage :** Ce volet facilite la création d'un réseau d'experts multidisciplinaires en fonction des besoins identifiés par les promoteurs (agronomes, agroéconomistes, urbanistes, architectes, ingénieurs, avocats, comptables, notaires, chercheurs, centres de recherches, maisons d'enseignement, etc.).
- 8. Vigie et recherche d'informations :** Il assure la veille sur les programmes de financement, les domaines de production émergents, les innovations technologiques, les projets de recherche, le développement de filières, les données technico-économiques, les normes de production, la réglementation et les permis.

La relève agricole peut également profiter de subventions supplémentaires pour soutenir leurs projets. L'un des programmes à considérer est le Programme de remise en culture des terres agricoles dévalorisées (TAD). Ce programme vise à financer des projets de remise en culture. Cette subvention est d'un maximum de 12 500 \$ et elle est financée à 50 %. Elle peut être particulièrement utile pour les aspirants agriculteurs ayant une terre en friche et/ou sous-utilisée souhaitant la remettre en culture.

La MRC de Témiscouata finance également un programme de plan de caractérisation agronomique dédié aux aspirants agriculteurs. Pour y être admissible, il faut avoir obtenu un NIM, posséder les licences et permis

nécessaires et posséder ou louer une terre agricole. Cette caractérisation menée par des agronomes spécialisés permet de comprendre quelles sont les caractéristiques du sol, du climat, de l'accès à l'irrigation, de la topographie, du drainage et bien plus encore. Elle vous sera extrêmement utile pendant la rédaction de votre plan d'affaires. Profitez-en !

Pour bénéficier de l'expertise et des conseils offerts, n'hésitez pas à contacter Chantal Ouellet, conseillère en développement agricole et agroalimentaire, au 418 899-6725 poste 4436 ou par courriel à couellet@mrctemis.ca.

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 101, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0

418 899-6725

<https://developpementmrctemisouata.ca/>

SADC de Témiscouata

La SADC (Société d'aide au développement des collectivités) de Témiscouata offre un soutien financier et technique aux entrepreneurs de la région. Leurs solutions de financement comprennent le Fonds d'investissement régulier et le Fonds Stratégie jeunesse. Le Fonds d'investissement régulier fournit des prêts aux entreprises, allant de 5 000 \$ à 150 000 \$, en complément des financements des institutions financières. Cela peut servir à financer le fonds de roulement, l'achat d'équipement ou d'inventaire, le démarrage, l'acquisition, le développement d'une entreprise ainsi que l'innovation ou le développement durable. Le Fonds Stratégie jeunesse, quant à lui, vise à soutenir les entrepreneurs âgés de 18 à 39 ans en leur accordant un prêt personnel de 10 000 \$ pouvant servir de mise de fonds. Ce prêt offre un congé d'intérêt de 24 mois et une durée pouvant aller jusqu'à 7 ans. Les projets financés par ce fonds incluent l'acquisition, la modernisation, l'expansion et le démarrage d'entreprises.

En plus du financement, la SADC de Témiscouata propose une aide technique sous forme de services-conseils en gestion. Ils offrent également un Programme d'aide aux entreprises qui fournit une contribution non remboursable pour les services-conseils externes. Les entrepreneurs

peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement professionnel pour assurer le développement et la gestion de leurs entreprises.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les services offerts par la SADC Témiscouata, vous pouvez visiter leur site web ou contacter directement un agent :

3, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 202, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0

418 899-0808

<https://sadctemiscouata.com/>

Financement agricole Canada

Financement agricole Canada (FAC) est un prêteur exclusivement dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada. Son objectif est de soutenir les agriculteurs en offrant du financement par prêt. Parmi les services proposés par FAC, on trouve les lignes de crédit, qui offrent un financement préapprouvé, disponible rapidement en cas de besoin. FAC propose également des options de prêt pour l'achat d'intrants, de bétail et d'équipements, permettant aux agriculteurs d'investir dans leur exploitation.

D'ailleurs, ils offrent aussi des solutions pour l'achat de terres et de bâtiments, avec des taux et des modalités de prêt souples pour aider les agriculteurs à réaliser leur projet. De plus, des solutions de financement pour des projets environnementaux sont disponibles pour assurer la durabilité des exploitations agricoles. Pour soutenir les jeunes agriculteurs de moins de 40 ans, FAC propose des programmes spécifiques pour le démarrage ou le développement de leur exploitation. Les femmes entrepreneures bénéficient également de ressources et de financement dédiés. Toutefois, il est important de comprendre que la FAC n'offre que des prêts et que les montants minimums prêtés sont souvent trop élevés pour le budget d'un producteur de proximité.

320, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, bureau 201, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5C6

418 862-7631

<https://www.fcc-fac.ca/fr.html>

La Ruche

La Ruche est une plateforme de financement participatif qui aide ainsi les entreprises et les organismes à financer leurs projets. La Ruche offre aussi accès à des financements additionnels sous forme de prêts, de bourses ou de subventions provenant de sources variées (provinciales, municipales, privées, etc.). Plusieurs programmes exclusifs à La Ruche permettent de décupler les montants récoltés. Pour financer ses opérations, l'organisme à but non lucratif prélève des frais de service équivalant à 5% du montant total récolté pour les campagnes réussies sur sa plateforme. L'organisme se distingue par un taux de succès de 85% pour les campagnes en ligne, comparativement à 22% en moyenne pour les autres plateformes.

190-B, rue Dorchester, bureau 20.1, Québec (Québec) G1K 5Y9
418 286-0373
info@laruchequebec.com

Les banques et les coopératives de crédit

Les banques et les coopératives de crédit offrent diverses options de financement aux agriculteurs. Parmi ces options, les prêts agricoles sont spécialement conçus pour répondre aux besoins des agriculteurs. Ils facilitent l'acquisition de terres, de bâtiments, d'équipements et de stocks. Les marges de crédit, quant à elles, apportent une souplesse financière en permettant d'accéder à des fonds supplémentaires en cas de besoin, ce qui est particulièrement utile pour gérer les fluctuations saisonnières des revenus et des dépenses.

- Caisse Desjardins
- Banque de Montréal (BMO)
- Banque Nationale du Canada (BNC)
- Banque Royale du Canada (RBC)
- Banque Scotia (Scotiabank)
- Banque Toronto-Dominion (TD)
- Banque Laurentienne
- Banque HSBC Canada

PROJET STRUCTURANT AU TÉMISCOUATA

Dans la région du Témiscouata, plusieurs projets structurants et innovants ont été mis en place pour soutenir les agriculteurs locaux. Ils visent à offrir des ressources, des services et des infrastructures qui encouragent le développement économique du secteur agricole et agroalimentaire de la région.

Verger patrimonial du Témiscouata

Le Verger patrimonial du Témiscouata est une entreprise d'économie sociale qui agit comme pôle logistique agroalimentaire régional en offrant une variété de services dans les secteurs de la production, la transformation et la mise en marché.

Production

Le Verger patrimonial du Témiscouata veille à l'entretien et la préservation du patrimoine du plus ancien verger pomicole du Témiscouata : le **verger Maison-Notre-Dame-des-Champs**. Pour en savoir davantage sur l'histoire du verger ou pour connaître les périodes d'ouverture à l'autocueillette, consultez le site Internet :

vergerpatrimonialdutemiscouata.com

Transformation

Le Verger patrimonial du Témiscouata assure également la gestion de La Petite usine alimentaire, un espace de transformation des aliments à la disposition des PME. S'adaptant aux besoins de chaque entreprise, l'équipe offre différentes formules telles que la location des installations, l'accompagnement technique sur mesure, la transformation à forfait et le développement de recettes. Les installations, qui répondent aux exigences du MAPAQ, sont situées à Pohénégamook.

Pour plus d'informations : www.lapetiteusinealimentaire.com

656, rang Notre-Dame-des-Champs, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0

418 854-0720, poste 2350

info@corpovpt.org

Groupement agricole du Témiscouata

L'objectif du projet pilote du Groupement agricole, créé en janvier 2021, est de proposer aux propriétaires terriens différentes options pour rentabiliser leurs terres agricoles dévalorisées, en évitant le reboisement sur des sites à vocation agricole potentiellement cultivables.

jboucher@clubacer.ca

418 779-2407

Le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ)

Le Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ) est un partenaire de recherche et de développement pour les entreprises du secteur agroalimentaire et des biotechnologies. Le CDBQ propose ainsi des services allant de la définition des besoins à l'incubation et la location d'espaces dédiés à l'innovation. Au fil des années, le CDBQ a, par exemple, mis en place une plateforme d'innovation en transformation des insectes, obtenu une licence de recherche pour le développement de breuvages et d'aliments infusés de cannabinoïdes et acquis une technologie de pointe pour le traitement aux hautes pressions hydrostatiques.

1660, rue de la Ferme, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, La Pocatière, G0R 1Z0

418 856-3141

info@cdbq.net

Le Gerموir, parcours d'incubation

Le Gerموir, parcours d'incubation, est une offre d'accompagnement personnalisé sur 2,5 ans destiné aux entreprises agricoles en démarrage.

L'offre de service comprend :

- Des conseils agricoles
- De la formation
- Un profil de personnalité
- Du mentorat agricole individuel
- Du mentorat entrepreneurial collectif

- Du réseautage
- Un soutien à l'établissement
- Un suivi mensuel, ainsi qu'un suivi post-incubation.

418-509-2141

<https://tcbbsl.org/incubateur>

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les petites fermes de proximité sont souvent perçues comme un endroit idyllique, où les agriculteurs travaillent en harmonie avec la nature pour fournir des produits frais et sains à leur communauté. Cependant, derrière cette image romantique, se cachent des enjeux importants de santé mentale. L'isolement, la pression financière, les conditions météorologiques imprévisibles et les attentes élevées des consommateurs peuvent engendrer de l'anxiété, la dépression et même de l'épuisement professionnel. Afin de mieux comprendre et soutenir ces agricultrices et agriculteurs, il est essentiel de reconnaître et de mettre en lumière ces enjeux de santé mentale, et de promouvoir des initiatives qui offrent un soutien psychologique adapté aux spécificités de ce secteur.

Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA)

Au Cœur des Familles Agricoles (ACFA) est un organisme qui soutient les familles agricoles dans différentes régions du Québec. La relève agricole, notamment celle du Témiscouata, peut ainsi bénéficier des services offerts par les travailleurs de rang d'ACFA. Ces professionnels offrent une écoute active, un soutien et un accompagnement pour aider les agriculteurs à faire face à diverses situations. Si nécessaire, ils dirigent les personnes vers des ressources spécialisées. De plus, la « Maison ACFA » est un lieu de répit situé à Saint-Hyacinthe, où les agriculteurs peuvent se détendre et se ressourcer loin de leurs exploitations agricoles. Cela leur permet de discuter de leurs problématiques et d'entamer un processus de changement. Des travailleurs de rang sont, en ce sens, présents pour soutenir les producteurs agricoles et forestiers de la région. Certains travaillent sur le territoire du Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata et les Basques (KRTB).

600, rue Benoît, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1L6
450 768-6995
info@acfareseaux.qc.ca

FRIGO LIBRE SERVICE AU TÉMISCOUATA

Un frigo libre-service, également connu sous le nom de frigo solidaire ou frigo communautaire, est un réfrigérateur accessible au public où les gens peuvent déposer ou prendre de la nourriture gratuitement. L'objectif principal est de lutter contre le gaspillage alimentaire et de soutenir les personnes dans le besoin en leur fournissant une source de nourriture accessible. Ces frigos sont généralement situés dans des lieux publics, comme des centres communautaires, des bibliothèques ou des stations-service. Ils peuvent être accessibles à l'intérieur ou à l'extérieur. Ils sont ouverts selon des horaires spécifiques ou en continu (24 / 7), en fonction des différents emplacements. Les frigos libre-service fonctionnent sur la base de la confiance et de la générosité. Les producteurs agricoles sont encouragés à partager leurs surplus de nourriture. Vous pouvez aussi y avoir accès en tant que client, si vous avez des besoins alimentaires à combler. C'est un service gratuit et qui se veut le plus confidentiel possible.

Frigos libre-service existants au Témiscouata

Frigo libre-service Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano)

- Adresse : 35, rue Saint-Philippe, Témiscouata-sur-le-Lac (Maison des jeunes l'Entre-Deux de Cabano)
- Intérieur
- Accessible selon l'horaire

Frigo libre-service Témiscouata-sur-le-Lac

- Adresse : 2342, rue Commerciale Sud, Témiscouata-sur-le-Lac (Station-Service Michaud)
- Extérieur
- Accessible 24 / 7 de juin à octobre

Frigo libre-service Dégelis

- Adresse : 537, 6e rue Est, Dégelis (Casa Des Possibles)
- Intérieur
- Accessible selon l'horaire

Frigo libre-service Biencourt

- Adresse : 5, rue Berger, Biencourt (bureau municipal)
- Extérieur
- Accessible 24 / 7 de juin à octobre

Frigo libre-service Packington

- Adresse : 115, rue Soucy, Packington (bibliothèque municipale)
- Extérieur (couvert)
- Accessible 24 / 7 de juin à octobre

Frigo libre-service Pohénégamook

- Adresse : 607 rue principale, Pohénégamook (Acti-Familles)
- Intérieur
- Accessible selon l'horaire

Frigo libre-service Rivière-Bleue

- Adresse : 36, rue des Pins, Rivière-Bleue (complexe sportif)
- Extérieur (couvert)
- Accessible 24 / 7 de juin à octobre

Frigo libre-service Saint-Elzéar-de-Témiscouata

- Adresse : 209, rue de l'Église, Saint-Elzéar-de-Témiscouata (bureau municipal)
- Extérieur (couvert)
- Accessible 24 / 7 de juin à octobre

LE RÉSEAUTAGE AU TÉMISCOUATA ET AILLEURS

Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent

Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent est un organisme présent partout dans le Bas-Saint-Laurent. Né de la nécessité de faire connaître d'avantage les produits locaux, cet organisme a débuté ses activités en 1998. La mission principale des Saveurs du Bas-Saint-Laurent est de faciliter la commercialisation des produits agroalimentaires régionaux. Ainsi, l'organisme travaille à la sensibilisation des consommateurs et des détaillants, en utilisant son logo distinctif pour aider à identifier les produits locaux de la région du Bas-Saint-Laurent.

Devenir membre des Saveurs du Bas-Saint-Laurent présente plusieurs avantages :

- Bénéficier d'une visibilité accrue grâce à la promotion de la marque "Saveurs du Bas-Saint-Laurent". Cela aide les consommateurs à identifier et à choisir les produits locaux, augmentant ainsi les chances d'être choisis.
- Échanger des idées, des expériences et des conseils avec des professionnels du secteur. Ce réseau permet également de créer des partenariats et de collaborer sur des projets communs.
- Accès à des services personnalisés. Cela peut inclure des conseils en matière de commercialisation, de communication, de développement, de produits, etc.
- Participer à des événements et des formations, permettant de se tenir informés des tendances du marché, d'acquérir de nouvelles compétences et de rester compétitifs.

348, boulevard Arthur-Buies Ouest, Rimouski (Québec) G5L 5C7

418 724-9068

<https://saveursbsl.com/>

info@saveursbsl.com

La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCBBSL) est un organisme régional qui œuvre à la promotion et au développement du secteur bioalimentaire dans la région du Bas-Saint-Laurent. Née d'une volonté collective en 1998. Sa pour mission de rassembler les partenaires du secteur afin de travailler ensemble sur les enjeux importants, les solutions collectives et les projets structurants. La TCBBSL joue donc un rôle essentiel en matière de concertation en réunissant les acteurs du milieu pour créer un espace de discussion, d'échange et de partage d'idées. Enfin, l'organisme veille à la bonne circulation de l'information.

La TCBBSL porte plusieurs projets structurants pour le secteur bioalimentaire au Bas-Saint-Laurent :

- Suivi du Plan régional de développement bioalimentaire (PRDB) 2020-2025 :
- Le Gerموir, parcours d'incubation : <https://tcbbsl.org/incubateur/>
- Le développement de la filière biologique au Bas-Saint-Laurent : <https://tcbbsl.org/filiere-bio/>
- Concertation FabRégion et autonomie alimentaire
- Une boîte à outils pour le développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand : <https://www.comiteagrotourismebsl.com/boîte-à-outils>

284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5

418 723-4626

<https://tcbbsl.org/>

info@tcbbsl.org

L'ARTERRE

L'ARTERRE s'adresse aux aspirants-agriculteurs qui veulent s'établir en agriculture, aux producteurs agricoles n'ayant pas de relève et qui souhaitent assurer la continuité de leur entreprise ainsi qu'aux propriétaires fonciers qui souhaitent valoriser leurs terres. L'agent de maillage offre des services de recrutement, d'évaluation et de préparation des candidats. Il encadre les visites de terres ainsi que tout le processus de maillage qui suit. Pour les

personnes intéressées par l'agriculture au Bas-Saint-Laurent et plus spécifiquement au Témiscouata, voici quelques informations et ressources utiles :

- Pour le Bas-Saint-Laurent et le Témiscouata, l'agent de maillage local est Jean-Philippe Mainville. Vous pouvez le contacter par courriel au jean-philippe.bsl@arterre.ca ou par téléphone au 1 833 551-7651.

Le Centre régional d'établissement en agriculture du Bas-Saint-Laurent

Le Centre régional d'établissement en agriculture du Bas-Saint-Laurent (CRÉA Bas-Saint-Laurent) est un service multidisciplinaire qui offre des solutions concrètes pour la relève agricole et la transmission d'entreprises agricoles. Leur mandat est d'accompagner et de conseiller les cédants et la relève tout au long du processus. Ils abordent divers aspects tels que les enjeux humains, organisationnels, technico-économiques, fiscaux, financiers et légaux. L'organisme travaille de concert avec L'ARTERRE. Le CRÉA est un service payant, mais dispose d'une aide financière pouvant payer de 50 % à 65 % des coûts initiaux. Cette subvention est offerte par le Programme Services-conseils du Réseau Agriconseils.

431, rue des Artisans, bureau 200, Rimouski (Québec) G5M 1A4
581 805-4020
creabsl.info@creabsl.ca

Places aux jeunes en région Témiscouata

Place aux jeunes en région Témiscouata est un service qui vise à favoriser l'attraction et la rétention des jeunes âgés de 18 à 35 ans qui souhaitent s'établir dans notre région. Les services offerts incluent notamment la possibilité de participer à des séjours exploratoires personnalisés et gratuits pour découvrir la région et réseauter. Les jeunes peuvent également consulter la banque d'offres d'emploi et de stages en région, tandis que les employeurs peuvent bénéficier du soutien du réseau de Place aux jeunes pour trouver des candidats qualifiés. Mélanie Dumont est l'agente responsable de la région et peut être contactée au 418-854-5530, poste 227 ou par courriel à migration@cjetemiscouata.qc.ca.

L'Union des producteurs agricoles (UPA)

L'UPA est le seul syndicat représentant les agriculteurs et les producteurs forestiers du Québec. Elle a pour mission de défendre les intérêts de ses membres et de promouvoir l'agriculture et la foresterie auprès du grand public et des décideurs politiques. L'UPA propose également des services et des programmes pour soutenir les producteurs dans leur activité agricole et forestière, notamment en matière de formation, d'assurance, de commercialisation, de sécurité au travail et de protection de l'environnement. Le syndicat de l'UPA du Témiscouata est l'un des huit syndicats locaux inclus dans la Fédération régionale de l'UPA Bas-Saint-Laurent.

Syndicat local de l'UPA - Témiscouata

Courriel : rprp@upa.qc.ca

Fédération régionale de l'UPA Bas-Saint-Laurent

284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5

1 800 463-8001 ou 418 723-2424 ou 418 856-3044

bas-saint-laurent@upa.qc.ca

Le Réseau Témiscouata

Le Réseau Témiscouata est une initiative d'un groupe de nouveaux résidents, en collaboration avec l'agente de migration de Place aux jeunes en région de la MRC de Témiscouata. Il vise à favoriser le réseautage dans la MRC de Témiscouata par l'organisation d'activités à caractère social, culturel, sportives ou de plein air. Le Réseau se veut un point de référence pour les jeunes de 18 - 35 ans du Témiscouata. C'est une organisation libre et ouverte à quiconque veut s'y impliquer. Pour connaître les événements de réseautage et/ou festifs au Témiscouata, rejoignez ce groupe Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/545648395863519>

CHAPITRE 3 : MISE EN MARCHÉ ET SERVICES AGRICOLES LOCAUX

MARCHÉS PUBLICS

Les marchés publics du Témiscouata sont des lieux où les producteurs locaux, les artisans et les consommateurs se rencontrent pour soutenir l'agriculture et l'artisanat de la région. Parmi les marchés notables de la région, on retrouve le Marché Gourmand Desjardins du Témiscouata, le Marché public de Lac-des-Aigles et le Marché public de Squatec.

Marché gourmand Desjardins du Témiscouata :

1171, avenue de l'Accueil, Dégelis (Québec) G5T 2G3
418 853-2332

Marché public de Lac-des-Aigles :

3, rue du Quai, Lac-des-Aigles (Québec) GOK 1V0
418 779-2029

Marché public de Squatec :

150, rue Saint-Joseph, C.P. 81, Saint-Michel-du-Squatec (Québec) GOL 4H0
418 855-2068

RESTAURANTS VALORISANT LES PRODUITS LOCAUX

Au Témiscouata, les restaurants, microbrasseries et auberges sont des exemples concrets d'établissements culinaires qui soutiennent les fermes locales en valorisant leurs produits de saison.

Le Secret des Dieux

1252, chemin Guérette, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0
418 859-3438
<https://lesecretdesdieux.com/>

Microbrasserie Madawaska

612, avenue Principale, Dégelis (Québec) G5T 0E2
418 853-1212
<http://microbrasseriemadawaska.com/>

Auberge du Chemin Faisant

12, rue du Vieux-Chemin, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0

418 854-9342

<https://www.cheminfaisant.qc.ca/>

Auberge sur le Lac Témiscouata

117, rue de l'Anse, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0

418 854-1616

<https://aubergetemiscouata.com/>

Auberge de la Gare

5, rue de la Gare, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0

418 854-9315

<https://aubergedelagare.net/>

Zèle Café

1970, rue Principale, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0

581 421-4421

<http://www.zelecafe.com>

Au Coin Cochon

1185, rue Principale, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0

581 421-0999

info@aucoincochon.ca

CIRCUITS ET ORGANISMES ENCOURAGEANT L'ACHAT LOCAL

La Route des Frontières

La Route des Frontières est un itinéraire panoramique qui permet de découvrir les richesses naturelles, historiques, culturelles et récréatives de la région frontalière entre le Québec, le Maine et le Nouveau-Brunswick. Les voyageurs sont en contact constant avec des patrimoines naturels et bâtis caractéristiques de la région. Des panneaux d'interprétation le long de la route permettent de suivre les moments historiques liés au territoire frontalier. Cet itinéraire est idéal pour voyager vers les Maritimes.

Parmi les incontournables de la Route des Frontières, on retrouve la Microbrasserie Le Secret des Dieux, le Camping Plage Pohénégamook, le Pont Couvert Romain Caron, la Vieille Gare de Rivière-Bleue, les Sentiers des 3 Frontières, le Parc de la Frontière, le Belvédère de la Croix et le Vignoble Amouraska. Pour faciliter la découverte de ces sites, il est possible de télécharger l'application Ondago, qui permet d'explorer la route sans dépendre d'une connexion Internet, ainsi que le dépliant numérique présentant les incontournables de la route.

Bureau d'accueil touristique (saisonnier), 1309, rue Principale, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0
418 863-7722, poste 4127 (saison touristique estivale) et poste 4107 (hors saison)
routedesfrontieres@codet.ca

La Route des Monts Notre-Dame

La Route des Monts Notre-Dame, inaugurée en 2016, propose une expérience nature authentique dans un territoire habité par une population fière et accueillante. Le trajet de 186 km sillonne les monts Notre-Dame, une chaîne de montagnes vieilles de plus de 200 millions d'années qui abrite la célèbre voie navigable utilisée par les Amérindiens pour circuler entre les

fleuves Saint-Laurent et Saint-Jean. La route offre des paysages saisissants parsemés de lacs, de rivières, de champs et de pâturages.

Parmi les 6 attraits incontournables de la Route des Monts Notre-Dame, on retrouve le Parc national du Lac-Témiscouata, le Domaine ACER, l'Opération Dignité, les Portes de l'enfer, le Domaine Valga et l'Anse aux Coques. La route raconte un entrepreneuriat collectif, une acériculture et un aménagement forestier innovant. Les visiteurs peuvent découvrir des produits uniques et savoureux auprès des producteurs locaux, témoins de l'authenticité de la région. Pour faciliter la découverte du parcours, des cartes en version PDF sont disponibles, ainsi que l'application Ondago pour explorer la route sans dépendre d'une connexion Internet.

Office du tourisme, 3, rue des érables, Esprit-Saint (Québec) G0K 1A0
418 896-8076
montsnotredame@gmail.com

Le parc national du Lac-Témiscouata

Le parc national du Lac-Témiscouata est un lieu où l'eau et la forêt se rencontrent. Il se trouve le long du plus grand lac de la région, le lac Témiscouata. Les activités proposées au parc incluent la raquette, l'observation de la faune, la randonnée pédestre, la pêche à la journée, le vélo, le kayak, le canot, le rabaska, le canot-camping, le pédalo, le surf à pagaie, et une navette nautique l'Épinoche. Le parc offre également des équipements pour les personnes à mobilité réduite. Le parc national du Lac-Témiscouata met également en avant des initiatives de conservation, comme la lutte contre le myriophylle à épis.

400, chemin de la Vieille-Route C.P. 28, Saint-Michel-du-Squatec (Québec)
G0L 4H0
1 800 665-6527 ou 418 855-5508
parc.lac-temiscouata@sepaq.com

Tourisme Témiscouata

Tourisme Témiscouata est un organisme qui relève de la MRC de Témiscouata et qui coordonne la promotion touristique régionale. Sa mission est de mettre en valeur l'offre touristique. En faisant partie de

Tourisme Témiscouata, les membres bénéficient d'une visibilité dans la brochure touristique officielle et sur leur site Internet. Ils bénéficient d'offres publicitaires avantageuses.

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 101, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0

1 877 303-6725, poste 4412 ou 418 899-6725, poste 4412

info@tourismetemiscouata.qc.ca

COOPÉRATIVES D'UTILISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE (CUMA)

Une CUMA, c'est une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole qui permet à ses membres de partager des équipements agricoles pour économiser sur les coûts d'acquisition. Pour devenir membre, il suffit de respecter quelques règles et de s'engager à utiliser le matériel de manière responsable.

Il y a trois types de membres dans une CUMA : les actifs, les auxiliaires et les associés. Les membres actifs sont des agriculteurs qui participent pleinement à la coopérative et dans laquelle ils ont investis. Les membres auxiliaires attendent leur tour pour rejoindre une branche d'activité spécifique. Les membres associés, quant à eux, ne sont pas nécessairement des agriculteurs, mais ils peuvent quand même profiter des services de la coopérative.

Pour financer les achats de machineries, la CUMA compte sur deux sources principales : l'argent que les membres investissent en devenant membres et les droits qu'ils paient pour utiliser le matériel en plus des prêts traditionnels auprès des banques et de subventions du MAPAQ comme le PADAAR.

Dans une CUMA, les membres s'inscrivent à des "branches d'activités", qui regroupent tous ceux qui veulent partager un même équipement ou service. Par exemple, si plusieurs membres veulent utiliser une herse rotative, ils forment une branche d'activités pour cet équipement. Les membres s'engagent à respecter certaines règles et à payer une partie du coût d'achat du matériel (en général, au moins 20 %).

Un conseil pour créer une branche d'activités : assurez-vous que les membres qui l'utilisent travaillent assez près les uns des autres. Cela évitera de perdre du temps et d'abîmer le matériel pendant les déplacements.

N'oubliez pas lorsque vous voudrez quitter la CUMA, prévenez le conseil d'administration par écrit au moins un mois avant la fin de votre contrat.

Voilà, maintenant vous savez comment une CUMA peut vous aider à démarrer votre projet agricole en partageant des équipements et en réduisant les coûts. N'hésitez pas à rejoindre une CUMA près de chez vous et à en parler autour de vous !

Liste des différentes CUMA présentent au Témiscouata

CUMA LAMY

132, chemin Taché Ouest, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (Québec)
G0L 3L0
418 497-3092

CUMA DE LA HORTON

Localisation : Saint-Michel-de-Squatec
lebelh@hotmail.ca

CUMA SAINT-CLÉMENT

32, rue Principale Ouest, Saint-Clément (Québec) G0L 2N0
418 963-1423

CUMA SAINT-CYPRIEN

134, chemin Taché Est, Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0
418 863-2412
regis.genevieve@hotmail.ca

CUMA DU COTEAU

34, chemin du Coteau-des-Érables, L'Isle-Verte (Québec) G0L 1L0
418 898-5252
cumacoteau@gmail.com

CUMA SAINT-ÉLOI

470, rue Principale Est, Saint-Éloi (Québec) G0L 2V0
418 863-7899
martineap@hotmail.com

CUMA SAINT-JEAN-DE-DIEU

720, rang de La Société Ouest, Saint-Jean-de-Dieu (Québec) G0L 3M0
418 963-6363
cumastjeandedieu@hotmail.ca

CUMA KAMOURASKA-OUEST

101, route 230, Rivière-Ouelle (Québec) G0R 1Z0
418 856-4251
katia.gamac@gcaq.ca

FERTILISATION ET AMENDEMENTS

TERRAM VERMICULTURE

Terram Vermiculture est une ferme familiale située à Lejeune au Témiscouata. La ferme se concentre sur la vermiculture, soit un élevage intensif de vers de terre. Cette technique transforme les matières organiques en un fertilisant de haute qualité. Pour se faire, Terram Vermiculture a hérité d'un savoir-faire unique développé par Johanne Dubé de la ferme Eugénia du Bic, pionnière de la vermiculture au Québec depuis 1991. La ferme a ainsi développé une méthode d'élevage particulière pour leurs vers, garantissant que leurs produits contiennent un maximum de matières humifiées et de micro-organismes bénéfiques. En agriculture biologique, ces micro-organismes ont la capacité de digérer, de restructurer et de rendre assimilables aux plantes les éléments nutritifs présents dans les composantes du sol. Informez-vous, puisque l'entreprise est au Témiscouata, les frais de livraison seront réduits et la qualité de leur compost et fumier très élevée, peut être un atout pour augmenter vos rendements en cultures biologiques.

Adresse : 41, rue de la Grande Coulée, Lejeune (Québec) G0L 1S0

Téléphone : 418 855-2133

Courriel : info@terramvermiculture.com

AGROÉNERGIE DE L'EST, COOP DE SOLIDARITÉ

Énergie : AgroÉnergie de l'Est, Coop de solidarité, situé à Lejeune offre le service de distribution d'une énergie propre, la granule de bois. Principalement dédiée aux producteurs de sirop d'érable qui ont fait le choix d'éliminer l'utilisation du pétrole sous leur évaporateur, cette forme d'énergie gagne en popularité pour la chauffe de bâtiment institutionnel, industriel et commercial. Les serres, les unités de productions porcines et/ou avicoles sont également des utilisateurs. La granule constitue une alternative écologique et économique au combustible fossile.

Paillis : La coopérative cultive et commercialise également le Panic Érigé (*Panicum virgatum*). Cette plante vivace peut être utilisée comme litière sous les animaux. Appliqué autour des plantes en culture, le paillis de panic érigé

présente plusieurs avantages comme la réduction des mauvaises herbes ainsi que la rétention de l'humidité lors de période de sécheresse.

2, rue St-Marc, Biencourt (Québec) G0K 1T0

418 499-2222

jboucher@clubacer.ca

LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE CHAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

La Coopérative des producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent est une entreprise fondée en 2000. Elle fournit de la chaux à des centaines de producteurs agricoles au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. La coopérative vend ainsi des dizaines de milliers de tonnes de chaux par année. Pour avoir plus d'informations et connaître les compagnies d'épandage disponibles pour le Témiscouata, vous n'avez qu'à les contacter.

512, route Melucq, Saint-Moïse (Québec) G0J 2Z0

418 776-2425

FOURNISSEURS AGRICOLES SPÉCIALISÉS

Le Centre Horticole du Témiscouata - Centre jardin

2113, rue Commerciale Sud, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1X0
418 899-6220

Dubois Agrinovation - Matériels et équipements agricoles (spécialisé en culture maraîchère, fruitière et/ou innovante)

496, rue Notre-Dame, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
450 454-3961

Pépinière Ancestrale - Arbres et plants fruitiers

3049, Rang 3 Ouest, St-Julien (Québec) G0N 1B0
1 855 946-0146

Production Lareault inc - Plant fruitier

90, rue Lareault, Lavaltrie (Québec) J5T 3G9
450 586-1850

Couvoirs au Canada - Différents types de couvoirs

Cliquez ici : [les-couvoirs-enregistres-au-canada](https://les-couvoirs-enregistres-au-canada.com/)

Ferme Marie Bob - Moulée pour animaux

104, rue de la Frontière Est, Rivière-Bleue (Québec) G0L 2B0
418 551-5766

Académie Canine - Moulée pour animaux

24 ch. de la Savane, Saint-Louis-du-Ha! Ha! (Québec) G0L 3S0
418 938-0534

La Boucherie Débitage Expert Dégelis - Débitage de viandes

331, avenue Principale, Dégelis (Québec) G5T 1L1
418 894-7586 / 418 853-5656

Débitage Francis Denis - Débitage de viandes

360, chemin du Golf, Saint-Louis-du-Ha! Ha! QC G0L 3S0
418 714-5423

Débitage M.B. - Débitage de viandes

109, route Arsène, Saint-Eusèbe (Québec) G0L 2Y0

418 899-0895

Alain Dubé - Transporteur d'animaux

445, rang A, Saint-Paul-de-la-Croix (Québec) G0L 3Z0

418 898- 5548

Gybélic - Transporteur d'animaux

25, rue Joseph-Gagnon, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0

418 598-2933

Bilodeau Transport - Transporteur d'animaux

366, rue St-Jean, Honfleur (Québec) G0R 1N0

Damimaux Inc - Transporteur d'animaux

215, rang de l'Embarras, Kamouraska (Québec) G0L 1M0

581 337-1010

Abattoir de Luceville Inc - Abattoir

90, rue Saint-Pierre Est, Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0

418 739-3544

Ferme Orléans Inc. - Abattoir

7344, chemin Royal, porte 6,

Saint-Laurent de l'Île d'Orléans (Québec) G0A 3Z0

418 828-2682

QUINCAILLERIES AU TÉMISCOUATA

ACE Les Matériaux du Lac

117, rue Principale, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0
418 779-2343

J.A. St-Pierre & Fils Inc

70, boulevard Phil-Latulippe, Témiscouata-sur-le-Lac (Québec) G0L 1E0
418 854-2100

Quincaillerie Des Frontières

1172, rue Principale, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0
418 859-2901

BMR Avantis - Témiscouata-sur-le-Lac

562, r (Québec)
418 854-6705

BMR Avantis - Dégelis

613, avenue Principale, Dégelis (Québec) G5T 1L9
418 853-2432

BMR La Coop Squatec

100, rue Saint-Joseph, Saint-Michel-du-Squatec (Québec) G0L 4H0
Téléphone : 418 855-2825

BMR Express Avantis - Pohénégamook

539, rue Principale, Pohénégamook (Québec) G0L 1J0
418 893-5565

BIBLIOGRAPHIE

Agro-Démarrage. (s. d.). Outils pour les producteurs. Récupéré le 18 avril 2023, à partir de <https://outils.craaq.qc.ca/agro-demarrage/>

Barreau du Québec. (s. d.). Les structures juridiques des entreprises. Récupéré le 14 avril 2023, à partir de <https://www.barreau.qc.ca/fr/avocats/ressources/structures-juridiques/>

CAPE (s. d.). Guides destinés aux producteurs pour vendre aux institutions. Récupéré le 18 avril 2023, à partir de <https://cape.coop/guides-destines-aux-producteurs/>

Chaire de leadership en enseignement sur le développement de l'esprit d'entreprendre et de l'entrepreneuriat. (s. d.). Matrice du modèle d'affaires responsable. Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval. Récupéré le 4 avril 2023, à partir de <https://chaires.fsa.ulaval.ca/espritentrepreneuriat/outils/matrice-modele-affaires-responsable/>

Chambre des notaires du Québec. (s. d.). Les structures d'entreprise. Récupéré le 14 avril 2023, à partir de <https://www.cnq.org/fr/structures-d-entreprise.html>

Éducaloi. (s. d.). Les différentes formes d'entreprises. Récupéré le 14 avril 2023, à partir de <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/les-differentes-formes-dentreprises>

Entreprises Québec. (s. d.). Choisir une structure juridique. Récupéré le 14 avril 2023, à partir de <https://www.entreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrage/choisir-structure-juridique/>

Entrepreneuriat ULaval. (s.d.). Boîte à outils. Récupéré le 4 avril 2023, de <https://www.eul.ulaval.ca/boite-a-outils/>

Fédération de la relève agricole du Québec. (s. d.). Choisir l'agriculture : Formation en agriculture. Récupéré le 18 avril 2023, à partir de <https://fraq.quebec/choisir-lagriculture/formation-en-agriculture/>

Gouvernement du Québec - Registraire des entreprises. (s. d.). Choisir la forme juridique de son entreprise. Récupéré le 14 avril 2023, à partir de <https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/choisir-forme-juridique/>

Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale - HEC Montréal, Mon modèle d'affaires. Disponible sur <https://www.bnc.ca/entreprises/conseils-outils/outils/mon-modele-daffaires.html>.

Le Guédard, P. (2010). Cadre de référence pour la mise en place et le développement des CUMA et des CUMO. Volume 1 : La coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). MAPAQ. Direction régionale du Bas-Saint-Laurent. Récupéré le 25 avril 2023, à partir de <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/CadrereferenceCUMA.pdf>

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2019). Portrait des entreprises agricoles et agroalimentaires du Témiscouata. Récupéré le 18 avril 2023, à partir de https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/industrie-agricole/regions/bas-saint-laurent/ED_portrait_BLS_Temiscouata_MAPAQ.pdf?1595880646

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. (2021). Portrait de la relève agricole : Se lancer en agriculture, Récupéré le 23 avril 2023 à partir de https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/agriculture-pecheries-alimentation/agriculture/devenir-agriculteur/ED_portrait_releve_agricole_MAPAQ.pdf

Mnasri, K. (2023). Expérience personnelle de démarrage de Ferme Les Calembours en 2020 et Technicien agricole diplômé de l'INAB (Institut national d'agriculture biologique). [Parcours entrepreneurial].

MRC de Témiscouata. (2020). Plan de développement de la zone agricole (PDZA) 2020. Récupéré le 30 avril 2023 à partir de https://www.mrctemiscouata.qc.ca/images/stories/PDZA_2020.pdf

Revenu Québec. (s. d.). Créer une entreprise - Choisir la forme juridique de l'entreprise. Récupéré le 14 avril 2023, à partir de <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/creer-une-entreprise/choisir-la-forme-juridique-de-lentreprise>